



Gavin Spencer
Directeur général

Lettre aux Actionnaires

Assemblée Générale Ordinaire et
Extraordinaire mixte du 27 juin 2025

Cher Actionnaire,

Notre **Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire mixte** aura lieu le 27 juin prochain. Je tiens à profiter de cette occasion pour vous exprimer toute ma gratitude pour votre soutien constant et vous encourager vivement à y participer, alors que l'année s'annonce comme cruciale pour Nicox. Au cours des 18 derniers mois, nous avons accompli des progrès notables, et nous sommes désormais pleinement financés pour achever l'étude Denali, un objectif qui semblait loin d'être acquis en début d'année 2024. Ce résultat a été rendu possible grâce au travail acharné d'une équipe dédiée, à l'orientation stratégique de notre Conseil d'administration renouvelé, et au soutien indéfectible de nos actionnaires, les anciens comme les nouveaux. Tel que souligné lors de la publication des résultats financiers annuels 2024, notre priorité désormais est de créer les conditions optimales pour que la Société puisse tirer pleinement parti des résultats cliniques de l'étude Denali sur NCX 470, attendus au troisième trimestre de cette année.

NCX 470 est notre actif principal et celui ayant également la plus grande valeur. Nous menons actuellement des démarches actives en vue de conclure un partenariat pour sa commercialisation aux États-Unis et dans d'autres territoires non encore licenciés, en complément de nos accords existants avec Ocumension Therapeutics (Chine et Asie du Sud-Est) et Kowa (Japon). Notre collaboration avec Kowa, signée début 2024, progresse rapidement, comme en témoigne l'approbation récente pour le lancement des études cliniques de phase 3 au Japon. Cette avancée renforce notre bilan, les 3 millions d'euros de paiements d'étapes attendus cette année prolongeant significativement notre horizon de trésorerie.

Nous prévoyons d'annoncer prochainement la fin du traitement du dernier patient dans l'étude clinique de phase 3 **Denali** sur NCX 470, ce qui nous permettra de communiquer un calendrier plus précis pour les premiers résultats cliniques. Pour rappel, notre premier essai clinique de phase 3 sur NCX 470, Mont Blanc, a démontré que nous disposons d'un produit susceptible d'être approuvé par la Food and Drug Administration (FDA) américaine. La réalisation d'un second essai de phase 3, Denali, avec le même protocole, est requise pour une approbation aux États-Unis et en Chine.

Concernant nos autres actifs en développement, 2024 a également été marquée par la signature d'un partenariat pour **NCX 1728**, actuellement évalué par Glaukos dans le cadre d'un accord de recherche et d'option de licence, ainsi que la première vente commerciale de **ZERVIAE** en Chine par Ocumension Therapeutics.

A cette même période l'an passé, je vous écrivais qu'il régnait un certain optimisme, quant à l'environnement des marchés. Cela ne s'est malheureusement pas concrétisé et le financement des biotechs est resté très difficile. Malgré cela, nous avons renforcé avec succès notre **situation financière** en 2024 en accueillant Soleus Capital et notre partenaire Ocumension comme actionnaires principaux. Combiné à une gestion prudente de notre trésorerie, cela nous a permis de continuer à étendre notre horizon de financement.

En ce qui concerne la **stratégie future** de la Société, la signature d'un accord de licence pour NCX 470 ouvrira des options stratégiques permettant d'accéder à de nouvelles opportunités, d'optimiser l'utilisation de notre équipe expérimentée et de maximiser la valeur future de cet actif.

Pour soutenir les activités futures de la Société, **votre vote lors de notre prochaine Assemblée Générale est essentiel**. Les résolutions portent sur l'approbation des comptes 2024, le renouvellement des membres du Conseil d'administration, des autorisations pour de futurs financements et des modifications des statuts visant à simplifier l'organisation du Conseil et des assemblées d'actionnaires conformément aux récents changements législatifs.

La majorité des actionnaires individuels devraient pouvoir voter électroniquement sans coût supplémentaire :

- Si vous détenez des actions auprès d'une banque française à votre nom, vous devriez pouvoir voter électroniquement via le portail internet de votre banque en utilisant VoteAccess.
- Si vous détenez vos actions sous forme nominative via Société Générale, et que vous ne vous êtes encore jamais connecté, vous recevrez des instructions pour voter via leur système dédié.

Tous les actionnaires peuvent également voter en utilisant le formulaire de vote, accompagné d'une attestation de participation émise par votre banque certifiant votre détention d'actions dans la société.

Toutes les informations relatives aux prochaines Assemblées Générales sont disponibles dans une section dédiée de notre site internet : <https://www.nicox.com/investors/shareholder-meetings/>. Si vous avez des questions concernant l'assemblée ou sur la manière de voter, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : ag2025nicox@nicox.com.

Nous accordons une importance particulière à la qualité des interactions avec nos actionnaires. Vous pouvez toujours nous contacter à l'adresse e-mail suivante : communications@nicox.com, ou nous laisser un message au +33(0)4 97 24 53 00. Si vous nous appelez, veuillez laisser vos coordonnées.

Les Assemblées Générales sont une occasion d'échanger, je compte sur votre participation le 27 juin et sur vos votes en faveur des résolutions. Je vous remercie une fois encore pour votre soutien continu en tant qu'actionnaire et je me réjouis de communiquer prochainement les événements à venir pour Nicox, notamment les résultats de l'essai clinique Denali, qui, selon nous, aura le potentiel de révéler toute la valeur de NCX 470.

Cordialement,

Gavin Spencer
Directeur Général